

AMSDM Procès-verbal 2013

La Présidente, Andrea Zryd ouvre l'AG avec un petit quart d'heure de retard. Elle souhaite la bienvenue, en particulier, aux membres d'honneur Lilo Regenass et Clemente Gilardi. Se sont excusés entre autres, MM. Heinz Keller, Max Etter et Walter Mengisen.

1. Procès-verbal 2012

Est approuvé.

2. Rapport annuel 2012

Est approuvé.

3. Finances I

La caissière, Marianne Rossi, est absente pour des raisons professionnelles. Andrea présente les comptes annuels.

Le grand déficit peut s'expliquer comme suit :

- Les coûts d'acquisition pour les nouveaux habits (pulls, shirts et vestes) se sont révélés de 1/3 plus élevés que budgétisés. De plus, une trop grande quantité a été achetée. Le matériel devrait se vendre dans les 4– prochaines années.
- Le MF sports de neige, y incl. les frais du cours Swiss Snowsport Forum, est très onéreux. Du fait qu'il y a beaucoup moins de participants au MF sports de neige qu'au MF sport scolaire en automne, moins de prestations J&S sont distribuées au MF sports de neige.
- L'obligation de Parkour ONE au MF sport scolaire 2012 a coûté env. CHF 2500.00. De tels engagements sont une exception.

Dorothea Michel, réviseur, lit le rapport des réviseurs.

Les comptes annuels sont approuvés.

Abstentions : 1

4. Elections

Le Vice-Président, Markus Fuchs, procède aux élections. Andrea Zryd, Pascal Oehler et Marianne Rosse sont réélus avec applaudissement. Par contre, Markus Fuchs ne se met plus à disposition comme Vice-Président. Andrea honore son engagement durant son mandat et lui remet un cadeau.

5. Election membre d'honneur

Irène Neveu, active au comité pendant 16 ans, et qui s'occupe par ailleurs depuis toujours de la traduction en français des documents, est élue membre d'honneur. Andrea remet à Irène un petit cadeau (de bienvenue). Markus Pfister et Clemente Gilardi rendent hommage au travail d'Irène avec quelques anecdotes.

6. Cotisations des membres

Augmentation de CHF 10.00, soit, **nouveau CHF 60.00**.

Lilo Regenass propose à ce que les membres passifs paient également une cotisation – BV avec montant facultatif. Markus Pfister propose un changement dans les statuts. Dès 65+ (membre passif), cotisation d'un montant facultatif.

La motion est approuvée.

Abstentions : 1

7. Finances II

Andrea explique le budget pour l'année prochaine. Les dispositions suivantes sont prévues :

- CF hiver : besoin de beaucoup de moniteurs, evtl. possibilité de réduction
- Augmentation cotisation membres

- Publicité avec flyer pour habits AMSDM
- Recrutement auprès des nouveaux diplômés des stages d'études
- Baisse de rétribution pour les moniteurs
- Remboursement des cotisations ASEP ; séance suit en novembre 2013
- Annulation dans le programme de l'apéro du vendredi soir (économie de CHF 900.00)

Est approuvé.

Abstentions : 1

Voix contre : 1

Andrea remercie Marianne pour son travail.

8. Infos de Macolin

L'orientation est évidente : celui qui souhaite enseigner le sport à l'école professionnelle, passe par la formation HEFSM. Pour l'enseignement à l'école élémentaire, il est conseillé de passer par la Haute Ecole pédagogique PH.

La reconnaissance du diplôme de Macolin est toujours et encore traitée différemment par les cantons. Problématique Ecoles professionnelles/Politique.

Solidarité OFSPO non perceptible, idem ASEP, vis-à-vis de l'AMSDM.

Comment les jeunes de l'AMSDM restent-ils dans la course ? Modifier, mais comment ?

9. Infos ASEP

Markus Fuchs complète sa contribution dans le rapport annuel sur le thème Sport à l'école professionnelle/éducation secondaire 2 : Dans la réglementation de la loi sur la promotion du sport, ce n'est pas le nombre d'heures hebdomadaires, mais le nombre de leçons annuelles qui a été fixé. Vu que quelques cantons ont des leçons annuelles différentes, cette flexibilité doit être observée avec exactitude, comme (malheureusement) l'importance du sport est aussi différente dans les cantons. Voir l'exemple dans le canton de Lucerne. Si quelqu'un devrait observer quelque chose de curieux, s'adresser directement à l'association cantonale ou à l'ASEP.

De plus, il complète le projet de l'ASEP (Association suisse pour le sport dans les écoles professionnelles) : L'ASEP n'a pas manqué de constater que la formation des enseignants du sport s'est notablement transformée ses dernières années. Un changement distinct vers des cours de formation académisés peut être constaté. L'enseignement professionnel de la pédagogie a pratiquement disparu dans les programmes de formation ces dernières années. Ce développement ne contribue guère à une amélioration de la qualité. L'ASEP s'est décidée, en faveur de sa classe socio professionnelle, de clarifier certaines questions. Dans ce but, un projet a été déposé auprès de l'OFSPO, La réponse est toujours en attente.

Dorothea intervient en ce qui concerne les normes et constate que celles-ci ne peuvent pas être remplies par les diplômés PH. La HEFSM, au contraire de la PH, forme les étudiants en particulier pour l'école professionnelle. Est-ce que les recteurs et recteurs adjoints des institutions concernées le savent-ils ?

10. Demandes de nos membres

Pour « sentir » la stratégie, une « table ronde » est souhaitée. Où voulons-nous aller en tant qu'association, où devenir proactif ? Idéalement, cette « table ronde » devrait être composée de jeunes et de plus âgés, de romands, tessinois, suisses allemands, de femmes et d'hommes.

11. Motions des membres

Néant

12. Divers

Pascal donne des infos sur le MF sports de neige :

10 – 12 janvier 2014 à la Lenk i. Simmental

Motifs dates :

1^{er} weekend de janvier est complet, vacances scolaires

2^{ème} weekend janvier est plus avantageux

Engelberg : cafouillage au niveau prix. Doit être optimisé.

Taille de groupe pour « régulier » : 6 personnes par engins minimal

Taille de groupe pour « libertin » : 8 personnes par engins minimal

Pour le procès-verbal : Rebecca Wüest

Pour la traduction : Irène Neveu